



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 18/10/2020

EVACUATION DE CAMPEMENTS ILLICITES À RONCHIN

Le préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, a décidé d'accorder l'assistance du concours de la force publique à l'huissier en charge de l'application des décisions de justice ordonnant l'évacuation de deux sites occupés illégalement sur la commune de Ronchin.

À la demande de la préfecture, cette opération d'évacuation a été précédée d'un diagnostic social de chaque situation individuelle et familiale réalisé par l'association La Sauvegarde.

Sur la base de ce diagnostic, l'État a proposé, au cours de l'opération, une solution de prise en charge à l'ensemble des personnes. La protection civile était également présente sur place pour prêter assistance aux personnes les plus vulnérables.

Onze personnes ont accepté les propositions de mise à l'abri.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)